35e ANNÉE N° 80 — 5 Centimes — SAMEDI 20 JUILLET 1895

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre **50 centimes** *à chaque demande de changement d'adresse*

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des **Annonces légales et judiciaires** *de tout le département est facultative dans le* Journal du Lot.

Cahors, le 20 Juillet

INFORMATIONS

Commission du Bubget

La commission du budget s'est occupée mercredi du budget des travaux publics ; elle a entendu le ministre sur un seul point : le recrutement du corps des ingénieurs des ponts et chaussées.

Le ministre a fait savoir que le nombre des élèves de l'Ecole polytechnique admis à l'école des ponts et chaussées, qui avait été de vingt-cinq l'année dernière, serait réduit notablement ; cette année on n'en admettra pas plus de douze, et plus probablement huit seulement.

Le ministre a déclaré qu'il se proposait de supprimer trois inspections générales des ponts et chaussées et une des mines ; il supprimera également un certain nombre d'emplois de l'administration centrale.

Le ministre s'étant retiré, la commission, entend le rapport de M. Krantz, sur le budget des travaux publics.

Les fêtes de Magenta

Voici quelles sont les décorations accordées par le président de la République à l'occasion des fêtes de Magenta ;

Grand officier : M. le général Bava-Beccaris, commandant le 3e corps d'armée à Milan.

Officier : M. Vigoni, syndic de Milan.

Chevaliers : MM. le capitaine d'état-major Calderari ; Tragella, curé de Magenta.

Le président Faure a, en outre, décerné les palmes d'officier de l'instruction publique à MM. Luca Betrami, architecte, et Luigi Secchi, sculpteur, auteurs du monument érigé en l'honneur du maréchal de Mac-Mahon.

MM. Brocca, syndic de Magenta, et Campi, député de la même ville, ont reçu chacun un buste du maréchal en biscuit de Sèvres

La démission du conseil de l'Ordre de la Légion d'honneur

Le conseil des ministres a reçu communication jeudi matin, des démissions du grand-chancelier et des membres du conseil de l'Ordre national de la Légion d'honneur. Elles avaient été remises dans la matinée par le général Février, grand-chancelier de l'Ordre, au président de la République.

Le gouvernement a décidé que le garde des ceaux, qui contresigne les décrets de nominations des membres du conseil de l'Ordre, accuserait réception de ces démissions et que le grand chancelier, ainsi que le conseil démissionnaire, assureraient l'expédition des affaires urgentes jusqu'an moment de la réorganisation du conseil, à laquelle il sera procédé avant la rentrée du Parlement.

Le droit d'accroissement

Rome, 18 juillet.

Le Vatican a fait envoyer des instructions aux journaux catholiques français, pour modérer leur ardeur contre le droit d'accroissement. Le journal *la Croix* a été particulièrement avisé.

Je crois savoir que le désir du Saint-Siège est que la campagne des journaux cesse, attendu qu'il veut entreprendre des démarches confidentielles auprès de quelques supérieurs de congrégations, afin qu'ils s'entendent avec le gouvernement. Les congrégations autorisées seraient les premières à faire leur soumission, les autres ne tarderaient pas à les suivres ; quelques avis confidentiels dans ce sens auraient déjà été envoyés en France, mais il ne faut pas s'attendre à voir paraître un document pontifical quelconque.

L'état de Stambouloff

Sofia, 17 juillet.

Stambouloff a repris connaissance et a pu adresser quelques paroles à son entourage. Mais l'état de faiblesse est extrême et, pour remonter le blessé, les médecins lui ont fait une injection de sérum artificiel.

La tête est criblée de coups de sabre. Quant aux mains, elles étaient littéralement déchiquetées et ne tenaient plus que par des lambeaux de peau. L'amputation a parfaitement réussi.

Indépendamment des poignets, Stambouloff, qui a reçu plusieurs coups de yatagan sur la tête, a une fracture grave de l'os frontal ; l'œil droit est considéré comme perdu. Les médecins, étant donné l'état diabétique du blessé et l'énorme perte de sang, désespèrent de le sauver.

Une grande émotion règne dans la ville. Des patrouilles à cheval parcourent toutes les rues.

Jusqu'ici on n'avait pu recueillir que peu d'indications sur les meurtriers qui ont abandonné sur le lieu de l'agression un yatagan, un poignard et deux revolvers.

La police a d'ailleurs fait preuve d'une mauvaise volonté absolue dans toute cette affaire.

On raconte que le domestique de M. Stambouloff s'était mis à la poursuite d'un des assassins et que les gendarmes, se gardant bien de venir à son aide, s'empressèrent de se saisir de sa personne. Les autres assaillants purent s'enfuir tout aussi facilement, bien que cinq ou six gendarmes fussent à proximité.

Le gouvernement déploie, par contre, la plus grande activité : 10.000 fr. de récompense sont promis à celui qui facilitera la découverte des meurtriers.

De nombreuses arrestations ont été opérées. Les individus suspectés ont été aussitôt mis en présence de l'ancien président de police, M. Petkof, et du domestique qui accompagnait l'ex-premier ministre.

Ces confrontations n'ayant donné aucun résultat, le procureur s'est rendu au domicile de Stambouloff pour l'interroger.

Le blessé a dit avoir reconnu parmi ses agresseurs les nommés Tufektchieff et Haly.

Ordre a été immédiatement donné de poursuivre ces individus. La gendarmerie de la frontière et les agents des gares ont reçu leur signalement par dépêche.

Tufektchieff serait un repris de justice évadé, naguère condamné à vingt ans de travaux forcés pour l'assassinat de M. Valkovitch à Constantinople.

On est persuadé ici que Tufektcheiff n'a été que l'instrument des amis du major Panitza, fusillé comme l'on sait par ordre de l'ex-tyran, et qui avaient juré de venger sa mort.

Mort de Stambouloff

Paris, 18 juillet.

L'*Agence Havas* communique ce matin, aux journaux, la dépêche suivante, qu'elle reçoit de Sofia :

« Stambouloff est mort à 3 heures 35 du ma« tin sans proférer une parole. Il agonisait de« puis 10 heures du soir. »

Arrestation du meurtrier

L'autopsie a été faite à midi du corps de M. Stambouloff, qui sera conservé.

On sait que Tufeckchiew, que Stambouloff avait désigné comme son meurtrier, a été arrêté puis relâché ; il vient d'être arrêté de nouveau à la suite de la découverte à son domicile d'un revolver pareil à celui qui a été trouvé sur le lieu de l'attentat.

La police recherche Halevo, également désigné par Stambouloff et qui ne serait autre que cet individu que l'on a vu après l'attentat s'enfuir dans la voiture que Stambouloff venait de quitter.

Un sérum anticholérique

Berlin, 19 juillet.

Le docteur Kanson, collaborateur du professeur Behring, a découvert un sérum anticholérique. Les expériences sur les animaux ont donné des résultats satisfaisants.

La flotte espagnole

Cherbourg, 18 juillet.

Le punch offert, hier soir, aux marins espagnols a eu le plus grand succès ; la fête menée avec un certain entrain extraordinaire s'est prolongée fort avant dans la nuit.

Les marins espagnols se sont déclarés enchantés et ils ont remercié tant en leur nom propre qu'au nom de leurs compatriotes et de leurs frères d'armes absents.

La ville de Cherbourg s'est, encore une fois, signalée par ses patriotiques réceptions.

L'INSURRECTION CUBAINE

Défaite du maréchal Campos

Madrid, 19 juillet.

Les graves nouvelles de Cuba sont confirmées par les dépêches officielles.

Le maréchal Campos se dirigeait vers Bayamo avec une colonne composée de cavaliers et le bataillon San-Fernando, commandés par le général Santocildès, quand ils furent subitement attaqués par plusieurs milliers d'insurgés, sous les ordres de Macéo et de Maximo Gomez.

Les jeunes soldats espagnols se battirent d'une façon désespérée, formèrent le carré autour du maréchal pour repousser les charges acharnées de la cavalerie insurgée.

Le général Santocildès se fit tuer en chargeant plusieurs fois pour couvrir la retraite de la colonne qui se replia en bon ordre.

Après la mort de Santocildès, le maréchal Campos, en personne, dirigea la retraite avec une intrépidité téméraire pour emmener ses blessés et contenir la fureur des insurgés qui suivirent la colonne jusqu'à Bayamo, en tuant plusieurs soldats et officiers.

Maladie du roi Humbert

Rome, 19 juillet.

On annonce, sous réserves, que le roi d'Italie serait gravement malade.

L'Expédition de Madagascar

Le ministre de la guerre a reçu ce matin du général Duchesne le télégramme suivant :

Suberbieville, 13 juillet.

Envoie vifs remerciements pour décorations et promotions accordées.

Le pont sur pilotis sur la Betsiboka (400 mètres) est achevé.

La route est tracée jusqu'à Beritzoka et sera

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 43

Le Roi des Braves

Par JULES DE GASTYNE

XXV

— Merci, monsieur le commissaire, dit Bauchêne, vous m'aurez aidé à réparer une grande injustice.

Le Roi des Braves salua et sortit vivement.

— Tonnerre ! s'écria-t-il quand il fut dehors, assez fort pour faire retourner les passants stupéfaits, je commence à voir clair !... Nous allons rire, monsieur le comte.

Il revint à Paris et résolut de se rendre, dès qu'il le pourrait, en Normandie.

Il voulait se renseigner exactement sur cette famille de Kermor, dont Jean, l'assassin d'André, paraissait être maintenant l'unique représentant.

Avant de partir pour le voyage qu'il méditait, Jacques Bauchêne avait certaines précautions à prendre. Il se doutait bien que le comte savait qu'Henri n'était pas mort. Il fallait donc mettre le jeune homme à l'abri quand il serait sorti de l'hôpital. Justement, l'interne avait dit au maître d'armes qu'il ferait bien d'emmener le blessé à la campagne pour le changer d'air et achever sa convalescence... Cela entrait tout à fait dans les plans de notre héros. Il se mit en campagne et ne tarda pas à trouver, du côté de Vannes, ce qu'il lui fallait. C'était une maison isolée, assez propre, entourée de jardins, et qui devait, comme on le verra plus tard, lui servir à deux fins. Il la loua pour un an.

Henri continuait à aller de mieux en mieux. Chaque jour de visite, les membres de la famille Bauchêne faisaient irruption dans l'hôpital où tout le monde les connaissait. Le blessé pouvait parler maintenant et raconter son accident.

Son père l'avait interrogé sur ce sujet à plusieurs reprises et s'était fait donner tous les détails possibles.

— Ainsi, tu as bien remarqué celui qui t'a frappé ?

— Oui, père.

— Tu le reconnaîtrais, si tu le voyais ?

— Certainement.

Une seule chose déroutait le Roi des Braves. Le signalement donné par son fils ne répondant en rien à celui du comte de Kermor, mais le comte avait pu se déguiser. Il est même probable qu'il avait dû songer à prendre cette précaution, à moins qu'il n'eût payé un comparse pour faire la besogne pour lui...

Mais celui qui avait blessé Henri était un homme bien mis.

Le jeune homme avait remarqué l'expression fauve de ses yeux où la haine brillait, quand il s'était jeté sur lui...

Ce devait être le comte lui-même.

Oui, oui, c'était lui, pensait Bauchêne. Le misérable n'avait dû confier à personne le soin de le débarrasser de celui qui le gênait.

Mais pour prendre Jean de Kermor, il lui fallait les preuves de ce nouveau crime, et ces preuves, comment se les procurer ?...

Il était trop tard maintenant pour commencer une enquête. Puis, cette enquête aboutirait-elle ? Henri même, égaré par le déguisement, reconnaîtrait-il le comte pour son assassin ?... C'était douteux... Il fallait patienter encore, attendre... ne rien livrer au hasard... Une dénonciation en l'air sans preuves matérielles, et tout était perdu !...

Voilà se que disait le maître d'armes !

XXVI

Par une matinée éclairée de ce soleil léger qui annonce le printemps, un landau de la compagnie générale, à quatre places, contenant Bauchêne, sa femme et sa fille, s'arrêta devant Lariboisière.

Le maître d'armes descendit, parlementa quelques secondes avec le portier, et s'élança d'un pas léger dans le grand escalier de pierre conduisant à la salle où se trouvait Henri.

Notre héros était radieux. Il allait chercher son fils, son fils guéri, auquel on avait donné son « exeat. »

Le jeune homme, tout prêt déjà, un petit paquet à la main, se tenait au pied de son lit, guettant avec anxiété l'arrivée du Roi des Braves.

Il était encore légèrement pâle et son front était entouré d'un bandeau de soie noire ; mais ses yeux avaient repris toute leur vivacité et il était déjà solide sur ses jambes.

Le dortoir à moitié vide semblait avoir ce matin-là pour le jeune convalescent un air de gaieté tout particulier... les rayons blonds du soleil venaient se jouer sur les rideaux blancs, faisaient jaillir des étincelles des bandes de cuivre poli qui ornaient le poêle.

La porte s'ouvrit enfin. Bauchêne parut.

D'un élan, Henri fut dans ses bras.

— Tu m'attendais !...

— Oui... père.

— Avec impatience ?

— Peux-tu le demander ?

— Allons, fais tes adieux...

Le jeune homme alla serrer la main à quelques voisins, puis il revint à Jacques.

— C'est fini ?... demanda celui-ci.

— Je suis prêt.

— Tu as vu l'interne ?

— Je l'ai remercié... avant qu'il ne partit... et nous devons nous revoir, car nous sommes deux amis.

— Allons !

Le père et l'enfant se précipitèrent dehors.

Bauchêne avait hâte d'être sorti. Il descendait les escaliers quatre à quatre, mais il s'aperçut qu'Henri ne pouvait pas le suivre. Le jeune homme avait les jambes légèrement chancelantes.

Il s'arrêta.

— C'est vrai, dit-il, je ne pensais plus.

— Il y a si longtemps que je suis couché, murmura-t-il ; j'ai désappris de marcher... mais ce ne sera rien... je serai vite gaillard...

Le maître d'armes le prit sous son bras, et ils descendirent plus lentement.

Quand ils furent dehors, il lui montra à quelques pas, le landau qui attendait.

entièrement carrossable jeudi. Je reprends demain, lentement mais sûrement, la marche sur Ampasiry. Elle ne sera plus, j'espère, interrompue.

Toulon, 17 juillet.

Le *Notre-Dame-de-Salut*, rapatriant de Madagascar trois cent soixante-cinq militaires malades ou convalescents, a quitté hier Port-Saïd pour Alger, où il débarquera les hommes appartenant à la légion étrangère, etc. Puis ce steamer fera route pour Toulon pour mettre à terre les malades et convalescents de l'artillerie et de l'infanterie de marine et probablement tous les autres passagers militaires appartenant à la guerre, car il est fortement question d'envoyer les malades à l'hôpital Saint-Mandrier (grande rade de Toulon) et d'envoyer tous les convalescents sur le sanatorium de l'île Portcros, l'une des îles d'Hyères. Le *Notre-Dame-de-Salut* arrivera à Toulon vers le 25 courant.

Toulon, 18 juillet.

Les 116 hommes du port de Toulon réservés pour la *Corrèze*, annexe n° 2, à Madagascar, qui devaient partir de Marseille le 23 courant, prendront passage à bord du *Vinh-Long*, qui quittera notre port dans une quinzaine de jours, à destination de Majunga.

De nombreux passagers militaires et marins, parmi lesquels des premiers-maîtres, seconds-maîtres, quartiers-maîtres et matelots de diverses spécialités, destinés aux bâtiments de la division navale commandée par le contre-amiral Bienaimé, prendront également passage sur le *Vinh-Long*.

CHRONIQUE LOCALE
ET REGIONALE

La situation électorale

Canton de Cahors (sud)

M. Costes, maire de Cahors, conseiller d'arrondissement sortant, nous adresse la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

Plusieurs de mes amis me demandent si je ne ferai pas de profession de foi, à l'occasion de ma nouvelle candidature au Conseil d'arrondissement.

Après y avoir réfléchi, je crois ce soin superflu.

Que pourrais-je dire en effet aux électeurs qui m'ont déjà honoré de leur confiance, sinon reproduire littéralement mon ancien programme ? Il semble que mon passé administratif, mon attitude au Conseil d'arrondissement, sans oublier l'estime qu'ont bien voulu me témoigner mes chers collègues, en m'appelant au fauteuil de la présidence, me font assez connaître.

Un mot, du reste, résumera ma foi politique : Toujours dévoué à nos institutions républicaines et aux intérêts de mes concitoyens, je suis aussi éloigné de cette imprudente et parfois coupable immobilité, qui n'admet aucune des réformes démocratiques qu'imposent les nouveaux besoins de la société, que ces dangereuses utopies qui la conduiraient aux abîmes.

Agréez, monsieur le Directeur, etc.

J.-H. COSTES,
Maire de Cahors,
Conseiller sortant.

Latronquière

M. Roussilhe, républicain, conseiller d'arrondissement sortant, a pour concurrent M. Lavernhe, républicain, maire de Lauresses.

Saint-Céré

M. de Lamaze, conseiller général, et M. Martin, conseiller d'arrondissement, n'ont pas de concurrents.

Bretenoux

M. Bénéchie, conseiller général sortant, n'a pas de concurrent.

Au conseil d'arrondissement, M. Bavaret se retire, et la lutte sera entre M. Paul Vital, maire de Puybrun, et M. Fayet, maire de Gagnac.

Lacapelle-Marival

M. Laparra, conseiller général sortant, républicain, a pour concurrent le docteur Cadiergues, républicain, et M. Espinasse, socialiste.

Nous souhaitons que la représentation départementale reste la même dans le canton.

Livernon

M. Amouroux, conseiller d'arrondissement sortant, républicain, n'a pas de concurrent.

Figeac (est)

M. Malrieu, avoué, conseiller d'arrondissement sortant, n'a pas de concurrent.

Figeac (ouest)

M. Born, conseiller d'arrondissement ne se représente pas.

M. Dournes, maire de Faycelles, et M. Joseph Fonarmes, correspondant de la *Petite Gironde*, posent leurs candidatures.

Mariage

Mardi matin a eu lieu, à Montauban, le mariage de Mlle Eugénie Vincendon, fille du distingué général de division, avec notre compatriote M. le capitaine Bataille, de l'infanterie de marine.

LOTERIE

ORGANISÉE PAR L'ORPHÉON DE CAHORS

Sous le patronage du Comité de l'Union des Femmes de France, au bénéfice des malades et blessés de Madagascar.

(*Suite*)

241 Roques (Tabacs), un encrier porcelaine.
242 Breil quincaillier, un coffret.
243 Filhol pharmacien, 1 livre chocolat.
244 Alazard id. id.
245 Vve Albet boucher, 1 gigot.
246 Bru id. id.
247 Clément id. id.
248 Ressiguier id. id.
249 Amat id. 1 épaule de mouton.
250 *Réformateur du Lot*, abonnement d'un an.
251 Madame Delport Amédée, 2 cachepots.
252 Madame Laparra, une jardinière en cristal.
253 Lasaygues Maître d'hôtel, un pâté foie gras.
254 Andlauer directeur des tabacs, une boite cigares favoritos.
255 Fort épicier, 2 bouteilles rhum.
256 Izenic inspecteur d'académie, une porte-vase cuivre.
257 Delport Amédée, 1 cabaret à liqueurs.
258 Madame Rabejac, service à thé.
259 Bourgoin (Cie du gaz), lampe à gaz et petit fourneau.
260 Cazes peintre, un tableau encadré or.
261 Théron Joseph vannier, un balai, une corbeille.
262 Talev, surprise.
263 Mlle Aubran, cornet parfumerie.
264 Rougé sculpteur statuaire, portrait du gagnant (médaillon plâtre).
265 Laroussilhe, une gravure.
266 Madame Vayssié (Hypothèques) service porcelaine.
267 Fournié proviseur du lycée, *En divers pays*, 1 volume.
268 Dardenne, directeur des postes, 2 bouteilles liqueurs.
269 Cayla Caprais, *l'Illustration* (1 volume).
270 Madame Lestandi quai ségur, un déjeuner.
271 Combarieu (cave bordelaise) 2 bout. banyuls.
272 Vve Garric buraliste 25 cigares de 0 fr. 10.
273 Courbebaisse négociant, 1 couverture.
274 Guilloré pâtissier, 4 paquets biscuits.
275 de Somer, un bouquetier.
276 Bibliothèque populaire, abonnement d'un an.
277 id. id.
278 id. id.
279 id. id.
280 Vve Brondel buraliste, une blague.
281 Delbos mercier, 1 paire de bas.
282 Cubaynes négociant, 4 boîtes conserves.
283 Madame Fournié substitut, 1 éventail.
284 Ecole normale de filles, 1 coussin de pied, 1 tapis.
285 id. 1 photographie de Jeanne d'Arc (encadrée).
286 Café de l'Université, 1 bouteille liqueur.
287 Barthes jeune, 1 paire sabots.
288 L. Talou, député, *Le départ des Hirondelles*, groupe artistique par L. Raphaël (bronze).

Lycée Gambetta

Nous sommes heureux d'apprendre que les quatre élèves du Lycée Gambetta dont les noms suivent, ont été reçus bacheliers de l'enseignement secondaire moderne :

DEUXIÈME PARTIE

Marin Léon, de Cahors.

PREMIÈRE PARTIE

Chatain Germain, de Lherm (Lot) ;
Feu Armand, de Montcuq ;
Herrewyn Georges, de Cahors.

Médaille d'honneur

Le ministre du commerce, de l'industrie des postes et télégraphes, vient d'accorder une médaille d'honneur à Mme Elisabeth Crayssac, ouvrière à la manufacture des tabacs à Cahors.

Accident

Mercredi soir, vers 6 heures, M. Arnaudet, boucher à Cahors, conduisait sa voiture, attelée d'une jument très douce, dans la rue du Lycée, lorsque la bête, effrayée par la chute d'une pierre provenant des démolitions du lycée, fit un écart qui aurait pu avoir des conséquences fâcheuses, car, à ce moment, les élèves sortaient du lycée. Heureusement que M. Arnaudet eut la présence d'esprit et fut assez fort pour retenir l'animal qui tomba et projeta sur le trottoir son conducteur qui n'a pas eu de mal.

L'ouverture de la chasse

L'ouverture de la chasse sera, cette année, retardée à cause de l'hiver rigoureux qui a causé la disparition presque complète de certaines catégories de gibier.

Le gouvernement général de l'Algérie ne pourra, cette année, autoriser la chasse avant le 11 août.

Dans la première zone méridionale de la Métropole, la date qui sera sans doute fixée, d'après l'avis de la majorité des préfets, est celle du 18 août, veille de la session des Conseils généraux.

Le traitement de la vigne

Une nouvelle qui va causer certaine émotion parmi les viticulteurs français.

Le ministre de l'agriculture a décidé d'approuver les arrêtés préfectoraux qui rendront obligatoires *trois* traitements contre le *mildiou* dans tous les vignobles de leur département et qui, le cas échéant, l'imposeront d'office aux frais des contrevenants.

Le dernier traitement devra être terminé le 10 août de chaque année.

Les vins d'Algérie

Des vins provenant d'un stock de 2,000 barriques, pris dans une grande maison de Bercy, ont été reconnus comme falsifiés et insalubres.

Un premier examen ne paraissant pas concluant, les chimistes du laboratoire tentèrent une nouvelle expérience qui donnait les mêmes résultats : la falsification était donc flagrante, les deux analyses dénonçant la présence d'acide borique en quantité absolument anormale.

Le laboratoire municipal vient de recevoir du président de la Chambre de commerce d'Oran 160 échantillons de vins de différents crus, accompagnés de certificats d'origine délivrés par les maires ; sous peu, ces échantillons seront soumis à l'analyse.

Tribunal correctionnel de Cahors

Audience du 18 juillet

M. Pradines, Louis, âgé de 34 ans, curé au Bournaguet, prévenu de coups et blessures, le 2 juin dernier, sur le nommé Miquel, a été acquitté, comme étant en état de légitime défense.

Miquel, le plaignant, a une réputation détestable à tous égards.

— Le sieur Capelle, Louis, 59 ans, propriétaire à Vidaillac, accusé de coups et blessures sur sa belle-fille, la nommée Dujols, est condamné à 1 mois de prison, loi Bérenger.

— Le sieur Cure, âgé de 20 ans, de Belmontet, pour outrages à la pudeur sur la personne de la jeune Angéline Castagné, de Belmontet, est condamné à 3 mois de prison.

Figeac

Dans la nuit du 12 au 13 juillet, des moissonneurs improvisés ont moissonné un champ de blé sis à Roussilhe, commune de Figeac, appartenant à M. Sudre, scieur de long, et ont emporté les gerbes. Grâce aux investigation de la police, les auteurs de ce vol sont déjà connus.

Saint-Céré

Samedi dernier, M. Mazet déchargeait des traverses de chemins de fer à la gare de Bretenoux-Biars.

Une de ces traverses, pesant 50 kilos environ, a chaviré en entraînant M. Mazet dans sa chute.

On craint que la colonne vertébrale ne soit brisée.

L'état du blessé est désespéré.

Prayssac

A cause des moissons, la foire n'a pas été belle,

— Voilà notre équipage, fit-il.

Henri crut d'abord qu'il plaisantait, mais il aperçut aussitôt deux têtes bien-aimées, celles de Julie et de Jeannette, qui se penchaient à la portière.

Il poussa un cri de joie et se précipita vers elles.

Bauchêne courut à la portière, le fit monter, dit quelques mots à l'oreille du cocher et monta lui-même.

Le véhicule se mit en marche ; mais au lieu de se diriger du côté de Belleville, il semblait prendre le chemin opposé... Julie en fit la remarque.

Notre héros se contenta de sourire malicieusement, sans répondre ; puis, sur une nouvelle exclamation de sa femme, il ajouta :

— Il va bien... Il va où je lui ai dit d'aller.

Mme Bauchêne ne fit plus d'observations...

La voiture continuait à rouler.

Elle prit le boulevard Sébastopol, le boulevard Saint-Michel et se dirigea du côté de l'Observatoire, pour gagner ensuite l'avenue d'Orléans.

Comme nous l'avons dit, la matinée était superbe... En passant devant le Luxembourg, on aperçut des bourgeons gros comme des œufs de pigeon, semblant enduits de vernis, et où une verdure tendre perçait déjà comme un poussin sortant de la coquille et dont les plumes paraissent.

Toutes les douleurs étaient passées, toutes les terreurs semblaient oubliées.

De grands éclats de rire s'échappaient par les portières.

Henri, dont la figure pâle se montrait au-dessus d'un amoncellement de châles et de couvertures, semblait se ranimer à vue d'œil dans cette atmosphère de gaieté et d'amitié.

Chacun était pour lui plein d'attention, de soins.

Jeannette riait comme une folle et le taquinait, et quand leurs doigts se rencontraient en jouant, une rougeur lui montait aux joues... Mais elle n'avait jamais encore paru plus gaie. Sa joie exhubérante de voir Henri sauvé, guéri, indiquait ce qu'elle avait souffert. C'était le cœur comprimé qui se dilatait, qui semblait avoir besoin de respirer à nouveau.

Henri n'était pas moins joyeux qu'elle... Bien qu'il se sentit faible encore, il avait besoin de s'épancher, de montrer son bonheur. Il était heureux d'avoir échappé à la mort, de se trouver au milieu de ceux qu'il aimait et de quitter les salles banales de l'hôpital, qui, pendant tant de jours, avaient pesé sur lui de toute la douleur de leur ennui.

Il ne pensait plus aux dangers qu'il avait courus. Il était tout à l'épanouissement de sa délivrance.

Quand la voiture, pourtant, longeant le boulevard Saint-Michel, avait passé la rue Cujas, ses yeux s'étaient portés machinalement vers la fenêtre de la chambre qu'il avait habitée et où il avait vu pour la première fois, une de ses persécutrices.

Le regard de Bauchêne avait suivi la direction du sien, puis le père et le fils s'étaient regardés.

Ce coup d'œil en disait gros, et un soupir profond s'était échappé de la vaste poitrine du maître d'armes.

L'équipage était maintenant hors de Paris, Les chevaux, excités par le fouet du conducteur, moins gênés dans leur marche par les véhicules de tous genres qui les avaient arrêtés jusque-là, filaient rapidement sur la route unie, un peu dure, à laquelle le soleil donnait l'aspect doré de la paille mûrissante. De chaque côté de la voie, ce n'étaient plus des maisons qui se dressaient, mais de simples maisonnettes, dont les cheminées basses fumaient. Il y avait des intervalles de terrains inoccupés, verts de gazon, ou bien ayant des places chauves, pelées, montrant une terre rougeâtre comme des plaies saignantes...

Julie et Jeannette regardaient avec curiosité ce paysage nouveau pour elles.

La voiture rasa le fort de Montrouge, laissant à côté d'elle un petit pays dont les maisons se tassaient à ses pieds, séparées par des vergers où les arbres fruitiers, déjà en fleurs, ressemblaient à des tas de neige oubliés par l'hiver.

Jacques Bauchêne continuait à garder un silence énigmatique.

A plusieurs reprises, on lui avait demandé si on était bientôt à destination.

Il s'était borné à sourire sans répondre.

Arrivé là, il passa sa tête à la portière.

— A gauche ! cria-t-il au cocher.

La voiture tourna, fit encore quelques centaines de mètres ; puis, sur l'ordre du maître d'armes, s'arrêta devant un grand mur percé d'une porte verte. On ne voyait pas de maison.

Au moment même où la voiture s'arrêtait, la petite porte s'ouvrait, et les trois beaux-frères apparaissaient, accourant au-devant des voyageurs.

Ceux-ci descendirent vivement du véhicule. Ils avaient hâte de visiter la propriété choisie par le maître d'armes. C'était une de ces petites villas banales qu'on voit par centaines aux environs de Paris. Deux étages de maçonnerie au milieu d'un enclos qui ressemble à un jardin, et que les luteurs avaient déjà bêché et fouillé en tous les sens. Des fleurs, récemment plantées, courbaient la tête sous le soleil ; mais la campagne était charmante aux environs. Des côteaux bariolés s'étageaient au loin, et, dans un brouillard transparent, Paris apparaissait allongé, gigantesque avec ses maisons innombrables et les monuments qui les dominent, véritables rois devant lesquels les autres habitations semblent prosternées comme des esclaves.

Jeannette, qui adorait la campagne, les fleurs et les arbres, battaient des mains.

Henri n'était pas moins ravi. Il aspirait à pleins poumons, avec délices, le grand air qui le vivifiait.

Les beaux-frères faisaient les honneurs de la maisonnette.

Quand on eut tout examiné, qu'on se fut extasié sur tout, Bauchêne se tourna vers Henri et Jeannette :

— Eh bien ! leur dit-il, pensez-vous que vous vous accoutumerez ici ?

— Oh ! oui, père, s'écria la jeune fille avec enthousiasme.

— C'est charmant ! fit Julie.

— Malheureusement, reprit notre héros, il te faudra, ma pauvre femme, retourner à Paris avec moi.

(A suivre).

le cours des bœufs et des moutons est celui des autres foires.

Les porcs demi gras se vendaient de 47 à 49 fr. les 50 kilos.

Les poulets et poules de 1 fr. 10 et 90 centimes la livre.

Les lapins de 25 à 10 cent. la livre.

Les oisons de 3 jours de 4 fr. 50 à 5 fr. 50 la paire selon beauté.

Les œufs 50 centimes la douzaine.

Le blé de 11 à 12 fr. les 4/5.

Les pommes de terre 3 fr. les 4/5.

Tués par la foudre

Rodez, 18 juillet

Hier soir, à 6 heures, à Feneyrols, un sonneur mettait en branle les cloches de l'église, pendant un orage, avec son frère, lorsqu'il fut tué par la foudre.

Le Puy, 18 juillet.

Des orages avec chute de grêle ont causé, dans plusieurs parties du département, des dégâts considérables. La foudre a tué, à Chaudeyrolles, un nommé Charreyron, qui travaillait au pied du Mézenc.

Invasion de criquets

Une invasion de criquets vient de s'abattre dans les campagnes avoisinant Grisolles (Tarn-et-Garonne) et les récoltes sont en train d'être ravagées. Les champs sont couverts de sauterelles et l'on se croirait dans les plaines de l'Algérie.

M. Dubreuilh, professeur départemental d'agriculture, mandé en toute hâte, a conseillé aux agriculteurs de promener sur les champs, saupoudrés de ces insectes, des rouleaux servant aux anciennes dépiquaisons, de façon à écraser les criquets qui sont des hôtes aussi dangereux qu'incommodes.

Il y a fort longtemps qu'on n'avait vu, dans notre pays, un pareil fléau.

Nouveau Troppmann

Autun, 6 juillet.

A Grury, arrondissement d'Autun, un quintuple assassinat a été commis.

Le nommé Mulot a tué d'abord sa belle-mère, puis sa femme, puis un enfant âgé de trois mois.

Son beau-père, arrivant au secours des malheureuses victimes, a reçu onze coups de couteau sur la tête ; une voisine, la dame Latrasse, a reçu également un coup de couteau au bas-ventre.

L'assassin s'est sauvé du côté de la Nièvre, muni d'un fusil et de cartouches ; il a pu être rejoint et arrêté.

Trois des victimes sont mortes déjà.

Théâtre de Cahors

Nous aurons très prochainement une représentation de la tournée **Baret**.

Rappelons brièvement à nos lecteurs que le désopilant **Baret** sait toujours s'entourer d'artistes de premier ordre, voire même de véritables célébrités telles que Mmes Montbazon, Mily-Meyer, Margerie, MM. Maugé, Martapoura, Vauthier, etc. Cette fois encore il s'est assuré le concours d'artistes de tout premier ordre, parmi lesquels nous citerons : **Dieudonné**, le célèbre comédien du Vaudeville, Mlle **Leconte**, l'exquise ingénue du Gymnase, et la petite **Parfait** (10 ans), le petit prodige de la Comédie-Française, dont on connaît l'étourdissant succès.

Très prochainement, nous donnerons le programme complet de cette représentation de gala.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 13 au 20 juillet 1895

Naissances

Goulie, Jean, rue St-Géry.
Castéran, Louis, Boulevard Gambetta, 19.
Saux, Pierre, Impasse Burgade, 3.
Bouscary, Marius, rue de Foulhac, 3.

Mariages

Grimal, Justin, boulanger, et Servan, Marie, couturière.
Morcq, Louis, plâtrier, et Contou, Léonie, modiste.
Lapuyade, Jacques, employé de commerce, et Richard, Marie, robeuse.
Bonneville, Jean, typographe, et Besse, Elise.
Pillat, Aristide, et Alazard, Marie.

Décès

Carriol, Marie, dite Christine, lingère, 72 ans, célibataire, rue Fénelon, 18.
Bonnefoy, Aristide, économe du Lycée, 62 ans, célibataire, Boulevard Gambetta.
Roldès, Paulin, cultivateur, 70 ans, Impasse de la Charité, 2.
Pouzergues, Jean, typographe, 18 ans, rue J.-P. Ramel.

Dans les cas de constipation, dyspepsies, gastralgies, etc., les Pilules Suisses ont été employées souvent avec beaucoup de succès. 1 fr. 50 la boîte.

CHRONIQUE SCIFNTIFIQUE

LE CHAUFFAGF PAR L'ÉLECTRICITÉ

Le chauffage au moyen de l'électricité a été jusqu'à présent une exception ; mais, avant qu'il soit longtemps, il est bien possible que le chauffage électrique trouve des applications nombreuses.

Un essai fait en Angleterre, et que nous rapporte la *Revue générale des sciences pures et appliquées*, a été couronné d'un plein succès. C'est au Vaudeville-Théâtre, à Londres, que l'expérieuce vient d'être faite.

Elle a démontré que malgré le prix de revient relativement élevé de la chaleur produite par l'électricité, celle-ci peut être employée au chauffage dans des conditions économiques très avantageuses.

La raison en est très simple à saisir : l'installation de l'électricité, en vue du chauffage, permet de supprimer des frais accessoires dont la diminution change singulièrement l'économie totale du dispositif. Il n'y a pas de chaudière spéciale à construire ; par suite, il n'est point besoin de se préoccuper ni de l'emplacement de cette chaudière ni du personnel ouvrier qui aurait été nécessaire pour la surveiller et la conduire.

Voilà donc, sans aller plus loin, une diminution de main-d'œuvre et une augmentation de l'espace disponible, ce qui est intéressant pour un théâtre. Une autre considération importante, et qui ne peut laisser indifférents ni le public, ni les Compagnies d'assurance, c'est nne sécurité presque complète au point de vue des incendies et des explosions.

Ce n'est pas tout. Les appareils de chauffage employés par l'électricité sont moins coûteux et moins difficiles à entretenir. Ils sont aussi moins volumineux et peuvent être répartis dans une salle d'une manière beaucoup plus pratique.

Il est aisé de se rendre compte, en effet, que ces appareils, n'offrant aucun danger d'incendie, peuvent être placés dans des endroits où l'on n'aurait jamais osé installer d'autres appareils.

Quant au fonctionnement, on sait combien il est simple : un bonton à tourner au moment convenable, et voilà tout. Aucune préparation avant l'emploi des appareils électriques, aucune surveillance pendant que ceux-ci fonctionnent.

Tout cela se traduit par de notables économies de combustible, de matériel et de personnel.

Si l'on envisage la question du bien-être, il faut reconnaître que nos voisins l'ont résolue, comme à leur habitude, dans le sens du *confortable*.

Quand les théâtres étaient éclairés au gaz, beaucoup de salles ne possédaient aucun autre moyen de chauffage que le gaz lui-même. C'était économique, il est vrai, mais très imparfait. La chaleur se concentrait dans la partie supérieure de l'édifice et, tandis que les spectateurs gelaient à l'orchestre, ceux des loges ou des gradins supérieurs se trouvaient dans une amosphère surchauffée, où ils gagnaient ce mal de tête auquel les Anglais ont donné le nom spécial de *théâtre head ache*.

Lorsque, par mesure de prudence, la suppression du gaz dans les théâtres devint obligatoire, il fallut songer à établir les moyens de chauffage. C'était l'électricité qui remplaçait le gaz pour l'éclairage. Ne pourrait-on pas, du même coup, qui demander aussi le chauffage ? Puisque l'on était forcé de l'introduire dans les salles de spectacle, ne valait-il pas mieux l'employer à deux usages ?

Voilà l'idée que les Anglais cherchèrent de suite à mettre en pratique. C'est ainsi que la direction du Vaudeville-Théâtre commença des essais en installant quatre grands *radiateurs* disposés de manière à chauffer les parties les plus importantes du théâtre.

Après une semaine d'expérience, on jugea les résultats satisfaisants.

On a, en effet, atteint aisément une température uniforme de 15 à 16°, ce qui est une chaleur agréable dans une salle de spectacle. Cette température peut se régler avec la plus grande facilité.

Enfin, pour que les radiateurs ne puissent pas se surchauffer, ils ont été munis d'un système très simple, empêchant le courant de dépassser une intensité donnée.

Voilà un exemple qui, bien certainement, ne demeurera pas isolé, et à la suite duquel le chauffage par l'électricité trouvera d'autres applications. La sécurité qui résulterait, pour le public, de sa généralisation, nous fait faire des vœux pour son rapide développement.

Antonin ROCHE.
Docteur ès sciences.

Volailles

35 ans d'un succès toujours croissant !! ont démontré l'efficacité absolue de la **Poudre carminative Picard-Faivre** ! dans toutes les **maladies de volailles, choléra des poules, crise du rouge des dindons**. 2 francs la boîte de poudre pour 300 poules. Dans toutes les pharmacies. Vente en gros : P. GALLET, 29 (bis), rue des Francs-Bourgeois, PARIS.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

BAINS DE MER DE L'OCÉAN

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS VALABLES PENDANT 33 JOURS

Pendant la saison des Bains de mer, du 1er Mai au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des *Billets Aller et Retour* de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau (Beg-Meil, Fouesnant), Quimper (Bénodet), Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy), Douarnerez, Chateaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

1° Les billets pris à toute gare du réseau située dans un rayon d'au moins 250 kilomètres des stations balnéaires ci-dessus comportent une réduction de 40 0/0 en 1re classe, de 35 0/0 en 2e classe et de 30 0/0 en 3e classe.

La durée de validité de ces billets 33 jours peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant le payement, pour chaque période, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet.

Exceptionnellement :

Le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent pour les stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire (inclus) au Croisic et à Guérande inclus, a la faculté d'effectuer, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire, dans les bateaux de la Compagnie de la Basse-Loire.

Le voyageur porteur d'un billet délivré pour les au delà de Vannes vers Auray aura la faculté de s'arrêter à celles des stations suivantes qui seront comprises dans le parcours de son billet : Sainte-Anne-d'Auray, Auray, Hennebont, Lorient, Quimperlé, Rosporden et Quimper.

Le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions ci-dessus à destination de Vannes, est autorisé à s'arrêter à Questambert à l'aller et à repartir de ce point au retour.

En outre, le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent, pour l'une quelconque des stations balnéaires ci-dessus, aura le droit de s'arrêter, une seule fois à l'aller ou au retour, pendant 48 heures, soit à Nantes, soit en deçà.

2° Les billets pris à toute gare située dans un rayon inférieur à 250 kilomètres desdites stations balnéaires, comportent une réduction de 20 0/0 sur les prix des tarifs généraux, sans toutefois que les prix à percevoir puissent excéder le prix applicable à un parcours de 250 kilomètres, ni être inférieurs au prix applicable à un parcours de 125 kilomètres.

Les billets doivent être demandés au chef de gare trois jours avant celui du départ.

* * *

Billets d'aller et retour de famille, pour les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Luchon, Salies-de-Béarn

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1re, 2e et 3e classe, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans, avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours désignés par le voyageur, pour les stations balnéaires et thermales ci-après du réseau du Midi :

Alet, Arcachon, Argelès-Gazost, Ax-les-Thermes, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Balaruc-les-Bains, Banyuls-sur-Mer, Biarritz, Boulou-Perthus (le), Cambo-Ville, Capvern, Céret (Amélie-les-Bains, La Preste, etc.), Couiza-Montazels, Dax, Guéthary (halte) Hendaye, Laluque (Préchacq-les-Bains), Lamalou-les-Bains, Lannemezan (Cadéac, Vieille-Aure), Laruns (les Eaux-Bonnes, les Eaux-Chaudes), Oloron-Sainte-Marie (Saint-Christau), Pau, Pierrefitte-Nestalas (Barèges, Cauterets, Luz, Saint-Sauveur), Prades (Le Vernet et Molitg), Quillan (Ginoles, Carcanières, Escouloubre, Usson-les-Bains), Saint-Girons (Aulus), Saint-Jean-de-Luz, Saint-Flour (Chaudes-Aigues), Salies-de-Béarn, Salies-du-Salat et Ussat-les-Bains.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 300 kilomètres.

Pour une famille de	2	personnes	20 %
—	3	—	25 %
—	4	—	30 %
—	5	—	35 %
—	6	— ou plus	40 %

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite *quatre jours* au moins avant le jour du départ.

COMPAGNIE GÉNÉRALE

des TRAMWAYS et OMNIBUS

DE LA BANLIEUE DE PARIS.

Siège Social, 79, Boulevard du Montparnasse, Paris.

Société anonyme au capital de 200,000 fr. entièrement versé, divisé en 2,000 obligations de 200 francs.

VENTE PAR ÉMISSION PUBLIQUE

de **1500** obligations de 300 francs 5 0/0, rapportant 15 francs d'intérêt annuel. Payables par coupons de 7 fr. 50 le 15 juillet et 15 janvier de chaque année.

Remboursables à 300 francs en 20 ans.

à partir de 1900, par tirage au sort le 15 juin de chaque année. Le premier remboursement a lieu le 15 juillet 1900.

GARANTIES

La Compagnie donne en garantie à ses obligations non seulement son important matériel, ses installations diverses, son capital entier, mais aussi elle leur délègue comme hypothèques de premier ordre, ses subventions municipales assurées par contrats enregistrés et dont le chiffre dépasse 2,000 francs.

PRIX D'ÉMISSION : 275 FRANCS

Avec jouissance du 15 juillet 1895

PAYABLES
En souscrivant ..... 20 »
A la Répartition ..... 55 »
Le 15 septembre ..... 100 »
Le 15 octobre ..... 100 »

L'obligation libérée à la répartition sera délivrée à 270 francs.

Le revenu atteint 6 0/0 non compris le premier remboursement.

La souscription sera ouverte le Jeudi 25 Juillet et se continuera les jours suivants : à Paris,

1° Au Siège Social de la Société, 79 Boulevard du Montparnasse ;

2° A la Caisse du Contentieux de la Prévoyance 79, Boulevard du Montparnasse ;

3° Chez Messieurs Nadal et Compagnie, banquiers, 11, Rue de Trévise ;

4° Chez tous les banquiers de Province.

On peut souscrire dès à présent par correspondance aux adresses ci-dessus.

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ. Direction et Administration, 13, quai Voltaire, Paris. — 36e année. — Sommaire du numéro du 20 juillet. Gravures : Paris : Inauguration du Pont Tolbiac, par le président de la République. — Travaux de la gare du Nord ; état du pont Saint-Ange, vu du chantier. — Nécrologie : Mme Miolan-Carvalho. — Mode : La mode en Juillet 1895 Voyages : De Paris à Rouen : les bords de la Seine. — Beaux-Arts : L'Infant Charles-Balthazar, tableau de Vélasquez. — Italie : Rome : Réception du duc et de la duchesse d'Aoste, au Quirinal. — Madagascar : Le général Duchesne se rendant au sanatorium de Nossi-Komba.

Texte : Chroniques : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Semaine scientifique par le docteur Servet de Bonnières. — Autour de la Vélocipédie, par H de Villemont. — Chanteuses de café-concert, par Auguste Germain. — Mode, par Ludka. — Explications des gravures, Echecs Rébus, Récréations, Revue Comique, Bibliographie, etc. — Nouvelle : Encore une surprise du divorce, par Mme Mary Summer. — En supplément : Perruques blondes, roman par M. G. Lenôtre. — Illustrations de M. Parys. — Le numéro : 50 centimes.

LA NATURE. — Bureaux à la librairie G. Masson, éditeur, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris — Sommaire du 20 juillet 1895 : Les moutons algériens : Lieutenant-colonel Hennebert. — Jumelle portative et pliante : G. T. — Le Monserrat : Georges Dary. — Les étalons du Bureau international des poids et mesures. — Le métropolitain électrique aérien de Chicago : Ch. Marsillon. — La vitesse des pigeons voyageurs : A. de Rochas. — L'Electricité pratique : J. Laffargue. — Les arbres extraordinaires : G. T. La transfusion du sang : Dr A. Fournier. — Chronique. — Académie des sciences ; séance du 15 juillet 1895 : Ch. de Villedeuil. — Un nouvel appareil pour la distillation fractionnée : C.-E. G. — Récréations scientifiques : Gaston Tissandier.

NOUVELLES SCIENTIFIQUES (N° 8)

La semaine. — Informations. — Boîte aux lettres. — Petites inventions. — Bibliographie. Recettes et procédés utiles.

Un numéro, 0 fr. 50.

LE BON JOURNAL. Administration et Rédaction, 26, rue Racine, Paris. — Sommaire du 18 juillet 1895 : Charles Beauchery : Bébé. — Pierre Sales : le Corso rouge (suite) — Mme Hector Malot : Le Prince (suite). — Le Capitaine Danrit : La guerre en rase campagne (suite). — Charles Mérouvel : Mortel amour (suite). — Eugène Chavette : L'Héritage d'un Pique-Assiette (suite).

SAINT-NICOLAS. — 16e année. — Sommaire du 18 juillet 1895 : Aventures de Gros-Pépin et de l'Haricot (Tante Nicole). — Les marins de la Garde (J. Lemaire). — Vermillou (A de Cèrioles). — L'orphelin de la Nouvelle Orléans (Eud. Dupuis). — Boite aux lettres. — Tirelire aux devinettes.

Illustrations de J. Geoffroy, Job, C. Dufau, Birch, Gaillard, etc.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Exposition universelle de Bordeaux

Mai à Novembre 1895

A l'occasion de l'Exposition universelle de Bordeaux, et pendant toute sa durée, la Compagnie d'Orléans étendra comme suit la durée de validité des billets d'aller et retour qui, aux termes de son Tarif spécial G. V. n° 2, sont délivrés à toutes les gares de son réseau pour Bordeaux.

Jusqu'à une distance de 100 kil. inclus,			2 j.
—	101 à 200	—	4 j.
—	201 à 300	—	6 j.
—	301 à 400	—	8 j.
—	401 à 500	—	10 j.
au-delà de 500 kilomètres.....			12 j.

Ces délais sont comptés de minuit à minuit.

Les billets ne donneront droit à aucun arrêt en cours de route ; les Voyageurs qui en seront munis devront suivre, au retour, le même itinéraire qu'à l'aller. Les dits billets pourront être utilisés dans tous les trains recevant règlementairement, pour le parcours à effectuer, des Voyageurs à plein tarif de la classe du billet délivré.

TRANSPORT A DEMI-TARIF DES OUVRIERS AGRICOLES ALLANT FAIRE LA MOISSON EN BEAUCE, DANS L'ORLÉANAIS, LE BERRY, LA TOURAINE, ETC.

A partir du 1er juillet 1895, une réduction de 50 0/0 sur les prix des places de 3e Classe au tarif général sera accordée aux ouvriers agricoles se rendant, pour les travaux de la moisson, d'une gare quelconque de son réseau à une gare quelconque des sections ci-après :

Juvisy à Orléans, Brétigny à Tours, Auneau à Étampes, Orléans à Tours, Orléans à Châteauroux, Orléans à Malesherbes, Orléans à Montargis, Orléans à Gien, Tours à Vierzon, Tours à Châteauroux, Vierzon à Saincaize.

Cette réduction est subordonnée à la condition que les ouvriers agricoles effectueront sur le réseau de la compagnie un parcours de 100 kilomètres au minimum (soit 200 kilomètres aller et retour compris,) ou paieront pour cette distance. Elle sera appliquée, pour l'aller, du 1er Juillet au 1er Septembre; le retour devra s'effectuer dans un délai minimum de quinze jours et maximum de deux mois.

VOYAGE D'EXCURSION

AUX

Plages de la Bretagne

Du 1er Mai au 31 Octobre, il est délivré des Billets de voyage d'excursion aux *Plages de la Bretagne*, a prix réduits, et comportant le parcours ci-après :

Le Croisic, Guérande, Saint Nazaire, Savenay, Questembert, Ploërmel, Vannes, Auray, Pontivy, Quiberon, Lorient, Quimperlé, Rosporden, Concarneau, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé et Châteaulin.

Durée : 30 jours

Prix des billets (aller et retour) 1re classe : **45** francs. — 2e classe : **36** francs.

AVIS. — Ces billets comportent la faculté d'arrêt à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour. Le voyage peut être commencé à l'un quelconque des points du parcours.

La durée de validité peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de dix jours, moyennant paiement, avant l'expiration de la durée primitive ou prolongée, d'un supplément de 10 0/0 du prix des billets.

Il est délivré des Billets complémentaires du Voyage d'excursion aux Plages de Bretagne, réduits de 40 0/0, sous condition d'un parcours minimum de 150 kilomètres.

Ces Billets sont délivrés de toute station du réseau d'Orléans et séparément : le premier pour aller rejoindre le voyage d'excursion, le second, s'il y a lieu, pour quitter le voyage d'excursion et permettant de se rendre à un point quelconque du réseau d'Orléans.

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1er itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de Marsen. Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1re classe **163** fr. **50** — 2e classe **122** fr. **50**. — Durée de validité : **30** jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1re et 2e classe réduit, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

AFFICHAGE GÉNÉRAL et DISTRIBUTION d'IMPRIMÉS

L. AUDBOURG & Cie

4, RUE SAINTE-ANNE (Avenue de l'Opéra)

PARIS

La Maison L. AUDBOURG & Cie, *fondée en 1878*, se charge de l'**AFFICHAGE** de toute nature ainsi que de la **DISTRIBUTION** des **IMPRIMÉS** pour Paris, la Province et l'Etranger. Cette maison de 1er ordre possède de nombreux emplacements pour la pose des Affiches en papier et sur toile ; elle a des correspondants dans toutes les communes de France.

S'ADRESSER A **M. DUEZ**, DIRECTEUR
4, Rue Ste-Anne *(Avenue de l'Opéra)* Paris.

La Nouvelle Revue

18, Boulevard Montmartre, Paris.

Directrice : Madame Juliette ADAM

PARAIT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

PRIX DE l'abonnement	12 mois	6 mois	3 mois
Paris et Seine	50f	26f	14f
Départements	56	29	15
Étranger...	62	32	17

On s'abonne sans frais : dans les *Bureaux de poste*, les agences du *Crédit Lyonnais* et celles de la *Société générale* de France et de l'Etranger.

DEMANDEZ chez tous les **LIBRAIRES**

et à l'Imprimerie Laytou, rue du Lycée (Cahors)

La petite Carte de poche

DU LOT

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICE D'ÉTÉ (1er juillet 1895)

De Paris à Toulouse

		17 OMNIBUS 1e, 2e, 3e classes	5 EXPRESS 1e, 2e, 3e classes	21 EXPRESS 1re classe.	35 DIRECT 1e, 2e, 3e classes	1125-1131 OMNIBUS 1e, 2e, 3e classes.
PARIS.....	départ.	3h. 10s.	10h. mat	7h. 50s.	11 soir.	—
BRIVE.....	arrivée.	6 40 matin.	6 30 soir.	5 7 matin.	midi 32	—
	départ.	6 50 matin.	6 58 soir.	5 20 matin.	1 10 soir.	7h. 5 soir
Gignac-Cressensac.....		7 28	—	—	1 48 soir.	7 43
SOUILLAC.....	arrivée.	7 48	7 36	5 58	2 8	8 3
	départ.	7 53	7 38	6 1	2 14	8 18
CAZOULÈS....	arrivée.	8 »	—	—	2 21	8 25
	départ.	8 2	—	—	2 22	8 28
Lamothe-Fénelon.....		8 15	—	—	2 35	8 41
Nozac.....		8 25	—	—	2 45	8 51
GOURDON.....		8 39	8 5	6 27	3 »	9 5
Saint-Clair.....		8 49	—	—	3 10	9 15
Dégagnac.....		9 1	—	—	3 22	9 27
Thédirac-Peyrilles.....		9 12	—	—	3 33	9 38
Saint-Denis-Catus.....		9 23	—	—	3 45	9 50
Espère.....		9 32	—	—	3 54	9 59
CAHORS.....	arrivée.	9 43	8 44	7 6	4 5	10 10 soir
	départ.	Exp. 9 58	8 50	7 16	4 20	7 30 matin.
Sept-Ponts.....		10 9	—	—	4 32	7 43 matin.
Cieurac.....		10 23	—	—	4 47	8 » 1131
Lalbenque.....		10 30	—	—	4 56	8 9
Caussade.....		11 3	9 30	7 55	5 31	8 46
MONTAUBAN..	arrivée	11 37	9 55	8 19	6 11	9 28
	départ.	11 h. 52	midi 2	10 »	8 24 mat	6 25 soir	—
TOULOUSE.....	arrivée.	midi 39	1 h 32s	10 47s.	9 8 mat	7 50 soir	—

De Toulouse à Paris

		16 EXPRESS 1re classe.	1140-1128 OMNIBUS 1e, 2e, 3e classes	26 EXPRESS 1e, 2e, 3e classes.	1126 OMNIBUS 1e, 2e, 3e classes	1136 OMNIBUS 1e, 2e, 3e classes	40 OMNIBUS 1e, 2e, 3e classes
TOULOUSE.....	départ.	2h. 43 soir.	—	7h. 5 soir.	—	9h. 3 matin	6h. mat
MONTAUBAN..	arrivée.	3 30	—	7 52 soir.	—	10 36 matin	7 7 matin.
	départ.	3 37	4 33 soir	7 59	—	10 50	7 30 matin.
Caussade.....		4 1	5 1 soir	8 23	—	11 31	8 11
Lalbenque.....		—	5 53	—	—	midi 10	8 50
Cieurac.....		—	6 2	—	—	midi 19 soir.	8 59
Sept-Ponts.....		—	6 14	—	—	midi 31 soir.	9 11
CAHORS.....	arrivée.	4 39	6 23	9 1	—	midi 40	9 20
	départ.	4 45	6 33	9 8	6 » matin.	—	9 30
Espère.....		—	6 48	—	6 15 matin.	—	9 44
Saint-Denis-Catus.....		—	7 2	—	6 28	—	9 57
Thédirac-Peyrilles.....		—	7 17	—	6 43	—	10 11
Dégagnac.....		—	7 26	—	6 52	—	10 20
Saint-Clair.....		—	7 36	—	7 1	—	10 29
GOURDON.....		5 28	7 52	9 51	7 18	—	10 43
Nozac.....		—	8 1	—	7 27	—	10 52
Lamothe-Fénélon.....		—	8 10	—	7 37	—	11 1
CAZOULÈS....	arrivée.	—	8 19	—	7 47	—	11 10
	départ.	—	8 21	—	7 49	—	11 12
SOUILLAC.....	arrivée.	5 51	8 28	10 14	7 57	—	11 19
	départ.	5 54	8 34	10 17	8 4	—	11 24
Gignac-Cressensac.....		—	9 4	—	8 36	—	11 53
BRIVE.....	arrivée.	6 32	9 40s.	10 55	9 12m.	—	midi 26
	départ.	7 »	—	11 8	—	—	midi 55 Exp.
PARIS.....	arrivée.	4 37 mat	—	10 51m	—	—	11 22

1128

De CAHORS à LIBOS

	Omnibus.	Poste.	Omnibus
CAHORS. — *D.*	6h 29 matin	12h 50 soir.	6h 58 soir.
Mercuès.....	6 43	1 47	6 52
Arrêt Douelle	6 47	»	6 56
Parnac.....	6 54	1 15	7 4
Luzech.....	7 »	1 22	7 10
Castelfranc...	7 13	1 35	7 22
Arrt Prayssac	7 16	»	7 25
Puy-l'Evêque..	7 25	1 46	7 33
Duravel.....	7 32	1 54	7 40
Soturac-Touzac	7 40	2 3	7 48
Fumel.....	7 49	2 13	7 57
LIBOS. — *A.*	7 55	2 19	8 3
BORDEAUX..	3 51 soir.	8 11 m	4 34 mat.
PARIS. — *Ar.*	11 36 soir.	4 37	10 51 mat.

De LIBOS à CAHORS

	Poste.	Omnibus.	Omnibus
PARIS. — *D.*	7h 50s.	11h » soir.	7h 38 mat soir.
BORDEAUX..	» »	6 10	3 34
LIBOS. — *D.*	8 29 matin.	3 30	9 10
Fumel.....	8 55	3 37	9 16
Soturac-Touzac	8 45	3 49	9 26
Duravel.....	8 52	3 58	9 33
Puy-l'Evêque..	8 59	4 7	9 40
Arrt Prayssac	9 6	»	9 47
Gastelfranc...	9 12	4 23	9 53
Luzech.....	9 22	4 36	10 3
Parnac.....	9 31	4 46	10 11
Arrêt Douelle	9 36	»	10 16
Mercuès.....	9 41	4 57	10 21
CAHORS. — *A.*	9 53	5 15	10 37

De CAHORS à CAPDENAC

	Omnibus.	Omnibus.	Omnibu
CAHORS. — *D.*	7h 35 matin	1h 27 soir.	5h 23 soir.
Cabessut, halte	7 44	1 36	5 32
Arcambal.....	7 55	1 47	5 42
Vers.....	8 4	1 56	5 50
Saint-Géry...	8 13	2 4	5 57
Conduché.....	8 26	2 17	6 9
St-Cirq, halte.	8 33	2 24	6 15
St-Martin-Lab.	8 44	2 33	6 24
Calvignac, hal.	8 52	2 41	6 31
Cajarc.....	9 6	2 55	6 44
Montbrun, hal.	9 17	3 6	6 54
Toirac.....	9 27	3 16	7 5
Lamadeleine..	9 40	3 29	7 15
CAPDENAC. *A.*	9 52	3 41	7 27

De CAPDENAC à CAHORS

	Omnibus	Omnibus.	Omnibus
CAPDENAC. *D.*	7 43 matin.	11h 10 mat.	5h 19 soir.
Lamadeleine..	7 55	11 22	5 33
Toirac.....	8 6	11 34	5 43
Montbrun, hal.	8 14	11 43	5 52
Cajarc.....	8 26	11 55	6 3
Calvignac, hal.	8 36	12 6 soir.	6 14
St-Martin-Lab.	8 46	12 14	6 25
St-Cirq, halte.	8 54	12 23	6 34
Conduché.....	9 »	12 30	6 41
Saint-Géry...	9 17	12 45	6 56
Vers.....	9 22	12 51	7 2
Arcambal....	9 30	1 00	7 11
Cabessut, halte.	9 40	1 11	7 22
CAHORS. — *A.*	9 48	1 19	7 30

PLUS DE CHEVAUX COURONNÉS !!!

GUERISON prompte et sans traces des chutes, écorchures, coupures, piqures, crevasses, cassures, gerçures, maladies de la peau, plaies de toutes nature. Réapparition exacte du poil par le *vrai Réparateur* TRICARD. Se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. — Flacon de **1** fr. **50** et **2** fr. **50** avec l'indication. Se **défier** des **contrefaçons**. — **Exiger** le *vrai Réparateur* TRICARD, dit aussi réparateur J. B. A. T. connu depuis plus de 20 ans, toujours flacons carrés plats, étiquettes jaunes.

EXPOSITION CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Été.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

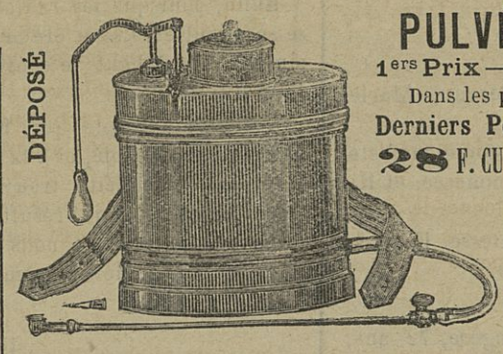

PULVÉRISATEUR-DEPEYRE

1ers Prix — Hors concours — Médailles d'Or

Dans les principaux Centres viticoles de France

Derniers Perfectionnements. Appareil garanti

28 F. CUIVRE JAUNE — **32** F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant

Chevalier du Mérite Agricole

18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)

NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

FÉLIX ALCAN, *Editeur*, 108, Boulevard Saint-Germain, PARIS

DICTIONNAIRE DE MÉDECINE

par les Drs E. BOUCHUT et A. DESPRÈS

Sixième Edition au courant des derniers Progrès de la Science.

1 magnifique volume de 1630 pages in-4° sur 2 colonnes, avec 1000 gravures dans le texte

Indispensable aux Familles

PRIX : BROCHÉ, 25 FR.; — RELIÉ, 30 FR. *Franco contre Mandat.*